

# L'écho *des* **Boucles**

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

LES VALEURS PARC

MUSÉOSEINE

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

DOSSIER : RAMSAR



Parc  
naturel  
régional  
des Boucles de  
la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici

# Les parcs naturels régionaux,



 Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande  
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit  
02 35 37 23 16  
[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

 Parc naturel régional Normandie-Maine  
Le Chapitre  
61320 Carrouges  
02 33 81 75 75  
[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

 Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin  
3 village Ponts d'Ouve  
Saint-Côme-du-Mont  
50500 Carentan-les-Marais  
02 33 71 65 30  
[www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)

 Parc naturel régional du Perche  
Courboyer  
61340 Nocé  
02 33 25 70 10  
[www.parc-naturel-perche.fr](http://www.parc-naturel-perche.fr)

Une autre vie s'invente ici

## ÉDITO



Madame, Monsieur,

Cette publication représente un lien très important entre le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie et tous les habitants qui vivent sur ce territoire. Ce magazine paraît en juin et décembre et est de plus en plus diffusé dans votre boîte à lettre par votre commune, à l'exception des villes.

L'année 2016 a commencé par un tourbillon d'actions et d'événements et fut marquée par une reconnaissance du travail effectué.

La reconnaissance internationale qui a été attribuée par le label Ramsar au marais Vernier et à la vallée de la Risle maritime marque la qualité de gestion, le partenariat entre acteurs et la volonté de valoriser ces espaces. Il s'agit du troisième site Normand labellisé après le marais du Cotentin et la baie du Mont-Saint-Michel.

Le travail de recherche confié à Marine Simon, doctorante en histoire, sur l'implantation et le développement des entreprises installées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle entre Duclair et Rives-en-Seine (Caudebec-en-Caux) a été lancé.

La relance des musées, MuséoSeine et Roumois Terres Vivantes en Normandie permet à certaines pièces de nos collections d'être mises en scène et en valeur.

Notre action pour la sauvegarde du canard de Duclair a été récompensée par le 3<sup>e</sup> prix du concours national de la Fondation du Patrimoine pour l'agro-biodiversité.

Le golf de Jumièges Normandie est reconnu par les plus grands joueurs de Normandie en rentrant dans le pass Normand (offre regroupée pour jouer sur plusieurs greens).

Enfin, après la période d'inondation et de submersion que nous venons de vivre, il est important de rappeler que les zones humides jouent des rôles essentiels de tampon comme celui d'expansion de crues, qui limite les inondations. Les phénomènes récents, qui ont touchés durement des communes riveraines de la Seine, nous prouvent qu'il est essentiel de préserver et de conserver ces milieux naturels.

Vous retrouverez dans ce journal d'informations destiné à tous les habitants du Parc les rubriques habituelles du magazine, qui mettent en exergue les actions, les partenariats, les expérimentations impulsés ou menés par le Parc, ainsi que la vie de ce territoire et certains portraits d'acteurs.

Je vous souhaite une très bonne lecture et un très bon été dans notre Parc.

Jean-Pierre Girod

Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie

## SOMMAIRE

## ACTUS EN BREF



## ACTUS À VENIR



## ACTUS GOLF



## PARC EN ACTION



## FÉDÉRATION DES PARCS



## RAMSAR



## COIN DE PARC



## PORTRAIT D'ASSOCIATION



21

## PORTRAIT D'HABITANT



## RECETTE/COLLECTIONS



## ACTUS EN BREF

### **Le Parc en soutien des collectivités de son territoire**



Dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, le Parc est présent aux côtés des collectivités pour les appuyer dans leur démarche et veiller à la compatibilité des documents avec la charte du Parc. Au-delà du rôle de personne public associée, le Parc est d'abord présent en accompagnement et en conseil grâce aux compétences pluridisciplinaires de son équipe. Le Parc a, notamment, accompagné plusieurs communes pour intégrer les enjeux de la Trame verte et bleue du plan de Parc dans les documents d'urbanisme. Sur le marais Vernier, à la demande des services de l'État, la cartographie réalisée de la Trame verte et bleue, en concertation avec les élus locaux, apporte une information sur les espaces à préserver pour maintenir la circulation des espèces, et une aide pour évaluer les incidences des autorisations d'urbanisme. Au-delà, la carte pourra être utilisée par les mairies pour informer les porteurs de projets des enjeux écologiques et paysagers présents sur leurs parcelles. Ainsi, il s'agit de déterminer si la réalisation de projets peut avoir des conséquences sur le milieu naturel.

### **Une aide à Natura 2000 sur Internet**



Le Parc est animateur de plusieurs sites Natura 2000 sur son territoire : marais Vernier – Risle maritime, boucles de la Seine aval, val Eglantier, falaises de l'estuaire de la Seine, estuaire et marais de la basse-Seine. Ces zones renferment des milieux naturels et espèces rares ou menacés à l'échelle européenne. Le plus souvent habités, ces espaces nécessitent une attention particulière afin de veiller à ce que les projets et usages soient compatibles avec les enjeux écologiques. L'objectif est en parallèle d'inciter et d'accompagner les projets en faveur de la biodiversité. Le rôle du Parc est d'animer l'ensemble de ces outils de veille et de contractualisations. Afin de répondre aux questions des habitants, le Parc a mis en ligne sur son site Internet les informations essentielles sur les sites Natura 2000 qu'il anime : carte de localisation, documents d'objectifs des sites (enjeux

écologiques et objectifs de chaque site Natura 2000), photos, etc. Vous trouverez aussi des informations utiles sur les évaluations d'incidences qui sont demandées pour vérifier la compatibilité de vos projets avec Natura 2000 (travaux en zone humide, retournement de prairie, permis de construire, etc).

Rendez-vous sur [pnr-seine-normande.com](http://pnr-seine-normande.com), rubrique « Le parc en action » > Natura 2000.

### **De plus en plus d'élèves sensibilisés**



Créée afin d'éduquer et de sensibiliser les scolaires aux patrimoines du territoire et à son développement durable, l'opération « Je découvre mon Parc » incite les enseignants à mener des projets incluant différentes animations et sorties de terrain proposées dans le guide pédagogique du Parc. Cette opération a permis de développer le réseau des acteurs de l'éducation au territoire dans le Parc. Une fois monté par l'enseignant, le projet est pris en charge par le Parc dans la limite de 300 euros par classe et par parcours. Durant l'année scolaire 2014/2015, 38 parcours « Je découvre mon Parc » ont été réalisés, concernant 1 000 élèves répartis dans 17 communes du Parc. 11 acteurs de l'éducation au territoire ont participé à ces parcours, soit 240 heures d'animations. Concernant l'année scolaire 2015/2016, au 31 décembre 2015, 12 communes ont engagé leur école dans au moins un parcours, soit plus de 800 élèves participants et 10 acteurs de l'éducation au territoire concernés. Les parcours vont se poursuivre jusqu'à la fin juin 2016.

### **De précieuses ressources sur les communes**



Depuis 40 ans, le Parc accumule des informations dans son centre de documentation. Il a ainsi collecté de nombreux documents sur les communes

du territoire du Parc, dans différents domaines. Ces « dossiers communes » sont accessibles au public. Depuis deux ans, deux stagiaires en métier de la documentation ont procédé à un « désherbage » de ces dossiers. Dans le jargon documentaire, un désherbage consiste à retirer ce qui est anecdotique et à conserver uniquement le contenu pérenne. Pour chaque commune, un classement par thème a été effectué, ce qui permet une consultation plus rapide et plus efficace.

Enfin, une cartographie de la commune, une synthèse historique et une liste de références bibliographiques ont été ajoutées afin de disposer de plus d'informations.

### Un peintre amoureux du territoire



En partenariat avec l'association pour l'animation, le Parc vous propose de découvrir l'œuvre d'Olivier Desvaux.

Ce peintre et illustrateur en littérature jeunesse installé à Villequier nous invite à une découverte, par son regard, des paysages et de la nature de la vallée de Seine. Son décryptage se fait par ses écrits et

des illustrations, que l'on peut admirer à travers une exposition qui va tourner dans les bibliothèques du Parc. Ainsi, « La Normandie selon Olivier Desvaux » sera visible à la médiathèque de La Mailleraye-sur-Seine (Arelaune-en-Seine) du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, du 1<sup>er</sup> au 30 septembre à la bibliothèque d'Anneville-Ambourville et du 7 au 19 novembre à la bibliothèque d'Hérouville.

En complément, deux « itinérances » ont eu lieu en juin à Villequier et au panorama de Barneville-sur-Seine où les participants à ces animations ont pu discuter avec l'artiste de sa vision du paysage et croiser son regard avec Aurélie Dufils, paysagiste du Parc.

### 3 800 visiteurs pour Parc en Fête



Parc en Fête, la fête des habitants, se déroulait sur le site de la Maison du Parc le 24 avril. Malheureusement, la météo n'a pas été aussi clémente que d'habitude. Bruine et frimas ont refroidi les ardeurs des visiteurs, qui ont tout de même été 3 800 à faire l'effort de participer à cette fête du développement durable.

Entre animations, démonstrations, musique, théâtre et marché du terroir, la fête qui avait logiquement choisi comme thème les couleurs, dans le cadre du festival Normandie Impressionniste, a été une belle réussite, appréciée du public et de nos partenaires.

### La Villequériaise de retour à bon port



La Villequériaise est un bateau de servitude, appartenant au Parc, dans le cadre de sa collection Musée de France. Depuis le milieu des années 80, le navire était exposé en bord de route, à Caudebec-en-Caux, dans le cadre de feu le musée de la Marine de Seine. Avec l'arrivée de MuséoSeine, le bateau n'avait plus sa place dans le nouveau projet du musée. Il a donc été rapatrié dans les réserves du Parc pour une retraite bien méritée. Les plus grandes précautions ont été prises pour soulever et emmener ce bateau de plus de six tonnes, qui n'avait pas bougé depuis 30 ans !

### Le canard de Duclair à nouveau récompensé



Lors du salon de l'Agriculture de Paris, le troisième prix du concours national de la fondation du Patrimoine pour l'agro-biodiversité animale a été décerné au Parc pour son projet de sauvegarde du canard de Duclair. Face à la disparition du dernier élevage professionnel de canards de Duclair, le Parc a créé un élevage conservatoire en 2014, afin de conserver la génétique de cette race en danger d'extinction. Le Parc souhaite créer une filière locale et valoriser ce canard aux grandes qualités gustatives. Le jury a été sensible à l'aspect de sécurisation de la production d'œufs pour l'approvisionnement de la filière. La grande fête du canard et de la gastronomie aura lieu du 30 septembre au 2 octobre à Duclair et mettra en avant ce symbole de la gastronomie locale.

### La hêtraie de Barre-Y-Va revit



Depuis 2012, les communes de Rives-en-Seine et Saint-Arnoult sont associées au Parc pour mener à bien la restauration de la hêtraie de Barre-Y-Va, un double alignement de hêtres remarquable, notamment désigné plus beau kilomètre de France, par l'automobile club de l'Ouest en 1957. Après des travaux de débroussaillage, de plantation et de taille de formation des arbres, permettant de sécuriser et de remettre en valeur cette route, cette phase de restauration est aujourd'hui terminée. Ce projet a bénéficié du soutien de la fondation du Patrimoine. Le Parc et ses partenaires veilleront désormais à l'entretien et au bon développement des arbres.

## ACTUS À VENIR

### La randonnée s'invite en pays de Caux



Après un passage pluvieux dans le marais Vernier l'an dernier, la Journée de la randonnée sera de retour le dimanche 11 septembre en pays de Caux, à Triquerville.

Ce petit village appartenant à la commune nouvelle de Port-Jérôme-sur-Seine est située sur le plateau, en lisière de forêt, sur les hauteurs de la boucle de Norville. La Journée de la randonnée est un moment privilégié pour le Parc. Depuis 27 ans, c'est le fruit d'un partenariat entre les fédérations et associations de randonnées locales, ainsi que la commune qui accueille. Sur une même journée et quasiment en un même lieu, ce moment offre la possibilité de pratiquer la randonnée pédestre, mais aussi à cheval, en attelage, avec des ânes, en vélo, en VTT, en rollers, à voile, en canoë, sur un vélo rail, sur un stand-up paddle, etc. C'est une belle occasion de découvrir un coin du territoire du Parc, par ses chemins de traverse et guidé par des spécialistes de la discipline.

Tous les publics sont concernés, y compris les personnes en situation de handicap pour lesquelles des randonnées sont rendues accessibles. Cette année encore, HAROPA Port de Rouen est un partenaire privilégié du Parc dans l'organisation de cet événement. Il proposera une randonnée avec un guide qui vous emmènera sur les chemins en bord de Seine, que le Parc s'est engagé à préserver. Une restauration sera ouverte sur le site d'accueil. À 14h30, une démonstration de maniabilité d'attelages sera proposée par quelques conducteurs. Enfin, pour que la journée soit la plus conviviale possible, un petit-déjeuner, un apéritif et un goûter seront offerts par le Parc et HAROPA Port de Rouen.

### Dans le cœur du marais Vernier



Chaque été, le Parc, gestionnaire de la réserve naturelle nationale du marais Vernier, offre la possibilité de pénétrer au cœur de cet espace

habituellement fermé au public. Chaque mercredi après-midi de juillet et d'août, une animatrice du Parc vous emmènera gratuitement au cœur de cet espace préservé. L'objectif de cette réserve nationale est de préserver le caractère de « zone humide » du site ainsi que la mosaïque d'habitats favorables à la biodiversité. À ce titre, un certain nombre d'activités sont réglementées ou interdites, comme l'introduction de végétaux et d'animaux, la chasse, la pêche, les activités sportives et de loisirs, le bivouac ou encore certains travaux.

Espace d'un grand intérêt écologique, la réserve naturelle du marais Vernier se caractérise par des prairies humides de tourbière, et une flore bien particulière : orchis à fleurs lâches, drosera, troscart des marais, cirse des anglais... C'est dans ces lieux que l'expérience de pâturage extensif par des vaches écossaises (Highland cattle) puis des chevaux de Camargue a vu le jour à la fin des années 1970. Depuis fin 2015, cet espace est au cœur d'une zone labellisée au titre de la convention internationale de Ramsar. Celle-ci récompense les zones humides d'intérêt international et le site marais Vernier - vallée de la Risle maritime est le dernier site français labellisé. La visite dure environ trois heures, il est conseillé de se munir de bottes, pour une balade de trois kilomètres à pied à la découverte de la flore et de la faune sauvage, notamment des cigognes blanches, qui nichent sur place.

### Anticipez vos plantations d'automne



Un jardin s'anticipe et l'été est le moment idéal pour imaginer les aménagements futurs, les transformations que vous pouvez apporter à votre extérieur. Chaque année, le Parc propose deux commandes groupées de plants d'essences régionales, des arbres et arbustes, mais aussi des fruitiers et le matériel associé à la plantation (tuteurs, grillages de protection) ou encore le paillis. Depuis plus de 20 ans que cette action existe, celle-ci a permis la plantation de près de 300 kilomètres de haies sur le territoire. Le Parc souhaite ainsi préserver et inciter à la plantation d'arbres locaux, propices à notre climat, à nos sols et au développement de la biodiversité. Ils sont favorables à un équilibre dans le jardin, à l'inverse des lauriers et thuyas, qui acidifient le sol et ont une longévité moindre. Une haie de charmilles a une espérance de vie de plus de 150 ans, contre au maximum 30 ans pour les thuyas. Cette campagne est réservée aux habitants du Parc, les catalogues et bons de commande seront disponibles sur le site Internet du Parc au début du mois de septembre. La livraison est prévue pour fin novembre - début décembre.



## ACTUS DU GOLF DE JUMIÈGES

### Un pro à la tête du golf

David Viel est depuis mars le nouveau directeur du golf de Jumièges Normandie. Fils de parents employés de vestiaires du new-golf de Deauville, il a été élevé sur un practice. David Viel tape dans la petite balle blanche depuis l'âge de 6 ans, une passion qui ne l'a pas quitté depuis.

#### Quelle est votre expérience dans le domaine du golf ?

Je pense avoir fait tous les métiers du golf : caddie, serveur, jardinier, chef-jardinier, et j'en oublie... Cela a toujours été mon métier, mais c'est surtout ma passion. Je joue depuis l'âge de 6 ans. J'ai intégré l'équipe sportive du golf de Deauville en 2000, époque pendant laquelle j'ai aussi obtenu mon diplôme d'enseignant. J'ai enseigné au golf du Bois de Boulogne jusqu'en 2005, tout en étant entraîneur des équipes au Racing Club de France, à la Boulie. J'ai ensuite exercé la fonction de directeur du golf de l'Amirauté à Deauville, et fait des passages à Granville, Saint-Germain-lès-Corbeil, Évreux. Pour l'anecdote, j'ai même effectué un stage de 8 semaines ici-même il y a une quinzaine d'années.

#### Pourquoi avoir choisi Jumièges justement ?

Le challenge était très intéressant. D'une part, c'est un golf que je connais sportivement et que j'apprécie. Ses tracés en forêt sont intéressants, le paysage est superbe et l'ambiance qui règne ici a toujours été saluée par les golfeurs. Sur un plan personnel, ça me permettait aussi de retrouver ma Normandie. Sur un plan professionnel, le Parc a repris la gestion de l'établissement l'an dernier avec une volonté et des objectifs très clairs. Premièrement, rebooster la fréquentation, deuxièmement, en faire un éco-golf avec des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement.

#### Vous êtes sensible à de telles pratiques ? Les golfs ont pourtant mauvaise réputation en la matière...

Oui mais ça c'était avant ! Les choses bougent, les joueurs de golf sont des amoureux de la nature et si on leur explique qu'ils peuvent pratiquer leur passion en traitant (ou plutôt maltraitant) moins les terrains, ils sont tout de suite d'accord. Au golf de l'Amirauté, à Deauville, j'ai déjà travaillé sur cette problématique. À Granville aussi, où j'ai cotoyé Stéphane Rouen, un spécialiste des éco-golfs qui est consultant ici à Jumièges. Des golfs gérés de manière durable, il

n'y aura que ça à l'avenir, cela va dans le bon sens. Aujourd'hui, on peut faire aussi bien avec de bonnes pratiques. Un golf géré par un Parc, cela peut paraître surprenant mais au fond pourquoi pas. Du moins, de la manière dont nous gérons Jumièges aujourd'hui, c'est logique. Les Parcs sont fers de lance de l'expérimentation, ici à Jumièges, on prend le virage écologique avant les autres.

#### Comment redynamiser ce golf ?

Déjà, nous sommes en forte progression depuis deux ans, les green fees s'envolent et les abonnements progressent. Ceci grâce aux travaux menés sur le terrain. Ensuite, nous allons mettre en place de nouveaux produits. Il y a un potentiel dans la région, il suffit de mettre le produit au niveau. On va mettre par exemple en place une école de golf adulte, avec une offre très compétitive pour faire adhérer de nouveaux licenciés. C'est une formule qui propose une heure de cours de golf par jour (sauf le mercredi) pendant un an et l'accès au parcours compact, avec un règlement mensuel.



\*Sur présentation de ce bon à l'accueil du golf, cette offre promotionnelle sera accessible dès 75 € par mois.

#### Le golf va souffler ses 25 bougies

Le samedi 15 octobre, le golf de Jumièges Normandie soufflera ses 25 bougies. Pour l'occasion, la coupe du Parc sera organisée ce même jour afin de fêter dignement cet anniversaire mais aussi la renaissance de ce golf. Avis aux amateurs de la petite balle blanche, ce rendez-vous est fait pour vous !

# Les Parcs naturels régionaux renouvèlent leur marque

Les Parcs naturels régionaux ont été créés pour expérimenter un autre modèle de société sur leur territoire. Il en existe 51 sur le territoire français (y compris outre-mer) et ils visent à concilier de façon plus harmonieuse les aspects écologiques, économiques et sociaux pour assurer de façon durable le bien-être de l'homme. La fédération des Parcs naturels régionaux, qui anime une dynamique dans les 51 Parcs, a traduit cet objectif au travers du slogan : « Une autre vie s'invente ici ».

Les Parcs privilégient plusieurs leviers de développement : renforcer l'attractivité de leur territoire en favorisant la coopération pour accueillir de nouvelles activités et soutenir l'entrepreneuriat durable. Ils s'appuient sur la force d'un réseau partageant les mêmes valeurs, qui impulse des démarches collectives visant à favoriser l'innovation territoriale. Il y a une vingtaine d'années, une « marque Parc » a été développée dans une logique de création de plus-value pour les entreprises et le territoire. La marque exprime l'attachement au territoire : les producteurs, prestataires et artisans qui en sont bénéficiaires contribuent au développement du territoire et s'attachent à faire découvrir le Parc à travers leurs produits, prestations et avant tout leurs passions et profond respect de l'environnement. Après 20 ans de démarche concertée au sein du réseau, le lancement de la marque « Valeurs Parc naturel régional » vient renforcer sa dimension nationale afin d'être plus lisible lors de son attribution par chacun des Parcs engagés ensemble pour la protection de l'environnement, l'épanouissement de l'Homme et l'économie locale.

Cette nouvelle marque collective a un but : offrir aux entreprises situées dans un Parc naturel régional de s'engager dans des démarches collectives porteuses des valeurs de solidarité. Cette marque collective, commune et déclinable pour chaque Parc, est une marque unique qui vient remplacer les 51 marques qui existaient préalablement. De ce fait, elle devient plus forte au niveau national.

### Une marque promise à un bel avenir

Chaque Parc peut choisir de l'attribuer aux entreprises situées sur son territoire et qui en font la demande. Cette démarche s'effectue via un engagement contractuel exigeant au regard du développement durable.

Pour l'entreprise, c'est une reconnaissance de son travail, de son respect de l'environnement et du territoire, qui lui confère une véritable valeur ajoutée en terme d'image.

Pour le consommateur, la marque Valeurs Parc naturel régional présente aussi de réels bénéfices et avantages. Elle garantit notamment que c'est un produit de caractère, qu'il bénéficie d'une traçabilité liée à des filières territoriales de proximité, qu'il s'inscrit en réponse à des enjeux de territoire (par exemple l'entretien des paysages), qu'il est porteur de sens, d'humanité (valorisation des savoir-faire, esprit de solidarité entre entreprises). En privilégiant



Barbara Pompili, secrétaire d'État en charge des relations internationales avec le climat et chargée de la biodiversité, était présente aux côtés de Michaël Weber, président de la fédération des Parcs naturels français, pour le lancement de la nouvelle marque.

ces entreprises, le consommateur participe à la vie du territoire dans lequel il vit ou qu'il visite.

Concrètement, les produits concernés sont :

- des produits agricoles ;
- des produits agroalimentaires transformés dans un Parc et dont les composants de base en proviennent ;
- des produits artisanaux fabriqués dans un Parc selon des savoir-faire traditionnels ou innovants ;
- des services, notamment touristiques proposés sur le territoire du Parc (hébergement, restauration, activités sportives, culturelles ou de loisirs).

### Michaël Weber, nouveau président de la fédération des Parcs naturels régionaux de France

Michaël Weber, président du Parc naturel régional des Vosges du Nord, a été élu président de la fédération des Parcs naturels régionaux de France le 27 avril par les représentants des 51 Parcs naturels régionaux de France, des Régions et de partenaires nationaux. Investi dans le réseau depuis 2008, Michaël Weber, maire de la commune de Woelfling-lès-Sarreguemines, succède à Jean-Louis Joseph qui quitte sa fonction après 14 ans d'implication au niveau national et local en tant que président du Parc naturel régional du Luberon. Dans la perspective des 50 ans des Parcs en 2017, Michaël Weber souhaite que leur rôle soit davantage reconnu dans la recherche de nouveaux équilibres sur des territoires en mutation.



DOSSIER

# RAMSAR

*Une reconnaissance mondiale  
pour nos zones humides*



## Une reconnaissance mondiale pour nos zones humides

Partie intégrante du grand complexe estuarien de la Seine, et déjà identifié comme site Natura 2000, le marais Vernier - vallée de la Risle maritime est l'une des plus vastes zones humides du bassin Seine Normandie, s'étendant sur 9 564 hectares. Le marais Vernier, ancien méandre de la Seine abandonné, abrite un patrimoine naturel remarquable, comprenant à la fois la plus importante tourbière naturelle de France (en volume) et la Grand'Mare, étang d'origine naturelle de 46 hectares. Il s'agit d'une indispensable zone d'étape migratoire internationale pour les oiseaux. En proximité immédiate, la vallée de la Risle est en connexion directe avec l'estuaire de la Seine et se présente comme une large vallée comprenant de vastes prairies bordées de haies et d'arbres têtards. L'eau y est présente entre mares, zones humides et cours d'eau où de nombreuses espèces de poissons migrateurs sont accueillies comme la truite de mer ou l'anguille. Rivière côtière, la Risle est une zone de transition entre eaux salées et eaux douces.

Conscient de la richesse et de la fragilité de ces milieux, dès sa création en 1974, le Parc a entamé une politique de préservation des zones humides de son territoire. Dès 1992, le Parc accompagnait déjà les exploitants agricoles afin d'améliorer et de conserver leurs pratiques extensives, contribuant à la préservation de milliers d'hectares de prairies humides. À partir de 2005, le Parc agit pour la sauvegarde des arbres têtards, ces arbres à la drôle de « trogne » qui abritent de nombreuses espèces animales et végétales. Enfin, de fines études sur le fonctionnement hydrologique de ces zones humides ont permis d'éclairer les choix de gestion.

Depuis de nombreuses années, le Parc incite à la labellisation de la basse vallée de la Seine. Dans sa charte 2013 - 2025, la mise en œuvre d'outils de reconnaissance internationale (tels que Ramsar) figure en bonne place. La Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine s'en est saisie plus localement pour porter la candidature du territoire marais Vernier - vallée de la Risle maritime, étroitement accompagnée en cela par le Parc. Les deux structures co-animent désormais le site labellisé officiellement Ramsar le 18 décembre 2015. Le Parc est en charge des aspects de connaissance et de gestion et la Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine assure l'animation du label. Deux autres Communautés de communes s'investissent dans le projet : celle de Pont-Audemer et celle de Beuzeville. Les quatre partenaires s'organisent et agissent en lien étroit et en concertation.



### Une remise officielle

Les diplômes Ramsar sont remis traditionnellement lors de la journée mondiale des zones humides, le 2 février. Cette année, c'est à Brest que se déroulait la cérémonie autour du thème « Les zones humides pour notre avenir : modes de vie durables ». Une délégation des quatre collectivités s'est rendue sur place pour recevoir ce précieux sésame. Mais afin d'officialiser cette distinction avec tous les acteurs locaux du site marais Vernier - vallée de la Risle maritime, une autre cérémonie s'est tenue le 26 avril. Après une visite sur le terrain, les différentes parties prenantes se sont retrouvées à Berville-sur-Mer pour une après-midi d'échanges, avant la remise officielle en présence des élus et représentant de Ramsar France



### Ramsar, kesako ?

Ramsar est le nom d'une ville iranienne, dans laquelle s'est tenue en février 1971 la première convention sur les zones humides. Il s'agissait du premier traité d'envergure mondiale sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles. Le nom officiel du traité, « convention sur les zones humides d'importance internationale », révèle l'accent mis à l'origine sur la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Aujourd'hui, la convention de Ramsar reconnaît les zones humides comme des écosystèmes extrêmement importants pour la conservation de la biodiversité et le bien-être des sociétés humaines. Entrée en vigueur en 1975, la convention est ratifiée en 1986 par la France. En 2016, elle compte 169 états membres. Le site marais Vernier - vallée de la Risle maritime est le 44<sup>e</sup> site Ramsar français, le troisième sur le sol normand après la baie du Mont-Saint-Michel et les marais du Cotentin et du Bessin (baie des Veys). Une association, Ramsar France, fédère le réseau des gestionnaires de sites, encourage et accompagne l'inscription des nouveaux sites et assure la promotion du label Ramsar en France.

## Interview express

« Quels effets positifs sur votre territoire attendez-vous de cette labellisation ? »



**Benoît Gatinet,**

*président de la Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine*

« Nous espérons vivement que cette labellisation puisse contribuer à valoriser le paysage et les milieux humides qui composent notre territoire au profit d'un tourisme durable et d'une mise en valeur des produits locaux. »



**Jean-Pierre Girod,**

*président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande*

« Ramsar va apporter une valorisation et une appropriation encore plus forte de ces zones humides, tant par les habitants que par les touristes. Des moyens seront mis à disposition sur ce territoire pour animer, préserver et rendre plus accessibles les différents milieux, marais, prairies humides, etc. »



**Michel Leroux,**

*président de la Communauté de communes de Pont-Audemer*

« La labellisation Ramsar est un vrai plus pour notre territoire. Un plus environnemental, bien entendu, qui nous permet d'engager des actions de protection et de valorisation de la zone humide. Un plus touristique également car un territoire préservé, un territoire qui offre des espaces de découvertes, un territoire qui met en valeur son patrimoine naturel, c'est un territoire attractif. Enfin,

la labellisation est un plus pédagogique, pour dire combien notre terre est belle, riche de sa faune et de sa flore diversifiée et combien il est essentiel de la protéger »



**Allain Guesdon,**

*président de la Communauté de communes de Beuzeville*

« La labellisation Ramsar apporte une identification à un territoire méconnu aujourd'hui. C'est également une aide pour entretenir et valoriser ce patrimoine. Enfin, cela permettra d'attirer et de retenir les habitants et les touristes. »

## Un levier pour la gestion

Ramsar reconnaît la préservation et la protection des zones humides d'importance internationale. Pour parvenir à un résultat efficace et visible par le grand public, des scientifiques, des techniciens, des experts établissent des plans de gestion, mettent en place des outils, avec de nombreux partenaires.

Par souci de cohérence et tel que le demande la circulaire de mise en œuvre de la convention Ramsar (2009), le périmètre labellisé reprend pour une très large partie celui du site Natura 2000 marais Vernier Risle maritime. Ainsi, c'est le document d'objectifs Natura 2000, animé par le Parc, qui fait office de plan de gestion Ramsar. Le classement Natura 2000 permet, grâce à des outils contractuels (contrats et chartes Natura 2000, mesures agro-environnementales, etc.) et réglementaires (évaluation des incidences), de garantir une gestion globale du site permettant la préservation ou la restauration des milieux humides. Le label Ramsar vient, ainsi, de manière très complémentaire, récompenser ces efforts collectifs et encourager à les poursuivre tout en constituant un levier pour valoriser les ressources locales.

### Une gestion maîtrisée, novatrice...

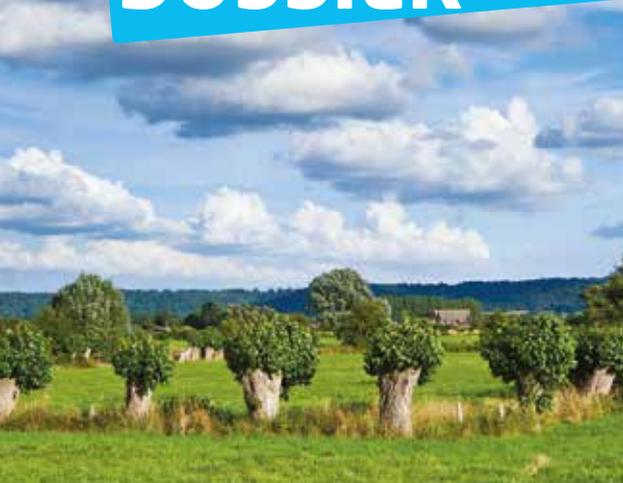
Pour s'assurer d'une bonne gestion, la connaissance des richesses et du fonctionnement écologique du

site est un préalable indispensable. Pour ce faire, le Parc utilise des protocoles d'étude classiques. Mais depuis quelques années, des méthodes novatrices ont été expérimentées avec succès, telles que le suivi de la végétation grâce à une cartographie par drone, l'inventaire des espèces liées aux milieux aquatiques par ADN environnemental, ou encore l'évaluation de l'intégrité écologique d'un milieu grâce aux Syrphes (espèces particulières de mouche).

### ...et partenariale

Plusieurs centaines d'hectares du site labellisé bénéficient déjà d'une gestion basée sur un cahier des charges environnemental : la réserve naturelle nationale du marais Vernier, une partie de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine (sur l'aval de la Risle), l'espace naturel sensible du Département de l'Eure les marais de la Risle maritime, les terrains du conservatoire du littoral (majoritairement agricoles et classés espace naturel sensible), les terrains gérés par des structures associatives ou des collectivités (conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie, fédération des chasseurs, association des courtils de Bouquelon et le Parc), ou encore des parcelles bénéficiant de contrats Natura 2000 ou de mesures agro-environnementales.

D'importantes démarches d'amélioration de la gestion sont en cours. Le curage de la Grand' Mare, achevé en 2013 après 10 ans de travaux, fait l'objet d'une évaluation. Une étude de restauration de la continuité écologique du canal Saint-Aubin, visant notamment l'anguille, doit permettre d'aboutir



sur des travaux dès 2017 et de mettre à jour si nécessaire le règlement d'eau du marais Vernier. Un programme de restauration des mares est porté par la Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine. Le Département de l'Eure mène une étude de restauration hydro morphologique de la Risle, et la Communauté de communes de Pont-Audemer conduit une démarche de plan d'aménagement des étangs de son territoire. Le Parc accompagne également tous les porteurs de projets afin d'assurer la compatibilité des aménagements avec la préservation des milieux humides (accompagnement des documents d'urbanisme ou des projets d'aménagement, notamment sur la mise en œuvre de la logique Éviter-Réduire-Compenser, etc.). Des conseils de gestion des milieux sont aussi délivrés auprès des particuliers. Enfin, des formations sont organisées pour diffuser et partager la connaissance et les enjeux liés aux milieux humides (voir p.16).



## Un atout pour la valorisation

Le label Ramsar est une réelle opportunité pour développer des activités économiques durables. Les zones humides font partie des écosystèmes les plus productifs de la terre. Elles remplissent à la fois des fonctions indispensables dans le bon fonctionnement des cycles hydrologique et chimique, mais sont aussi à l'origine de vastes chaînes alimentaires et d'une riche diversité biologique. La convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale est née à la fois de la volonté de conserver l'ensemble des fonctions des zones humides mais également de veiller à leur utilisation et leur gestion rationnelle.

Ainsi, le gage de qualité que véhicule la convention de Ramsar peut permettre aux activités économiques présentes sur les sites reconnus de bénéficier de cette image et de se développer, tout en veillant à une utilisation durable de la zone humide. Le marais Vernier et la Risle maritime sont le siège notamment d'activités

agricoles extensives, qui ont entretenu ce paysage de qualité. Ramsar peut ainsi être l'occasion de développer une plus-value sur les productions agricoles comme c'est le cas sur d'autres sites Ramsar (par exemple l'AOC taureau de Camargue). L'attractivité touristique du site peut également être développée, notamment auprès d'une clientèle en recherche d'un tourisme de nature, tourisme ornithologique ou tourisme vert. Ce type de clientèle est en recherche d'une offre de qualité, à la fois dans l'hébergement, la restauration, les produits agricoles (agriculture biologique notamment). Autant de pistes de développement dont les entreprises du site et les collectivités doivent se saisir pour structurer et développer une économie locale de manière coordonnée. Ils pourront compter sur le programme Leader Seine Normandie pour accompagner techniquement et financièrement leur projet (voir p.19).

## Une chance pour l'éducation



Le Parc mène une action constante envers les jeunes de son territoire avec des animations pédagogiques dans les écoles. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, un projet fédérateur au sein de l'école Max Pol Fouchet de Quillebeuf-sur-Seine a vu le jour, grâce à des financements de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Les cinq classes de l'école, de la petite section de maternelle au CM2, ont étudié différentes facettes du marais Vernier. Depuis septembre, les rencontres, sorties et balades se sont succédé, aussi bien sur le thème du patrimoine bâti, en étudiant les chaumières, que sur le thème de la biodiversité en abordant quelques espèces présentes sur site : cigognes blanches, grenouilles, chouettes et hiboux. Une des classes a également réalisé des plats à base de plantes sauvages. Le but est de réaliser un livret de découverte du marais Vernier, à destination des parents et des habitants. Ce regard d'écologiste sera illustré par les enfants, grâce à l'intervention dans les classes d'une illustratrice, Stéphanie Buttier. Le livret sera édité et distribué en septembre 2016.

Autre action éducative menée cette année dans les écoles, des itinérances à vélo. C'est en partenariat avec la circonscription de Pont-Audemer que le Parc a expérimenté cette nouvelle action. Deux classes pilotes (des élèves de CE2 / CM1 / CM2 de Saint-Ouen-des-Champs et Saint-Aubin-sur-Quillebeuf) ont ainsi découvert le tout nouveau site Ramsar marais Vernier – vallée de la Risle maritime, en parcourant plus de 40 km à vélo, avec nuitée au camping des étangs de Pont-Audemer. Le Parc accompagne les deux classes en proposant des visites et animations sur site le long du parcours, en produisant des outils cartographiques (tracés d'itinéraire et carnet de voyage interactif) et en proposant aux enseignants des dossiers documentaires sur le site Ramsar.

## Interview de Sébastien Lecornu, Président du Conseil départemental de l'Eure

### Quelle plus-value cette labellisation apporte-t-elle au Département de l'Eure ?

Tout d'abord le classement du site au titre de la convention de Ramsar offre un joli coup de projecteur sur ce territoire d'exception. Néanmoins, cette labellisation ne doit pas être considérée comme un aboutissement mais comme une opportunité. Le classement vient confirmer que le site peut constituer un véritable point d'appui pour le développement d'une économie touristique le long de l'axe Seine, chantier prioritaire pour le Département. Par exemple dans le cadre du projet « La Seine en vélo » qui permettra à terme de relier l'Île-de-France à la mer, le site propice au ressourcement et à la découverte de la nature, peut compléter avantageusement l'offre touristique.



### Est-ce que cela va changer quelque chose dans votre politique environnementale ?

Le site illustre parfaitement l'imbrication étroite des problématiques liées au soutien de l'agriculture, à la gestion de l'eau et à la préservation du patrimoine naturel. À l'échelle du département, nous veillons dans un souci d'efficacité des moyens, à la mise en cohérence et à la bonne articulation de nos dispositifs d'actions en matière d'agriculture et d'environnement. Par ailleurs, pour faire écho à notre volonté de développer le tourisme vert, la mise en valeur des espaces naturels constitue une véritable priorité d'action de notre politique environnementale.

### Les marais et les zones humides jouent des rôles de tampon essentiels d'expansion de crues, ce qui permet de limiter les inondations. Est-ce que pour vous, les événements récents nous amènent à l'avenir à repenser notre politique d'aménagement du territoire ?

En matière d'aménagement, la volonté du Département est de partager avec les collectivités, une vision intégrée du territoire et une approche transversale qui doit notamment conduire à une meilleure gestion du phénomène d'inondation. Le Département s'est par ailleurs engagé dans l'élaboration d'un plan départemental en faveur des zones humides qui doit conduire à une meilleure prise en compte des zones naturelles d'expansion des crues.

## Interview d'Hervé Morin, Président de la Région Normandie

### Quelle attractivité économique pour la Normandie voyez-vous à travers la labellisation Ramsar du site marais Vernier - vallée de la Risle maritime ?

Le label Ramsar permet de mettre en lumière la singularité du site du marais Vernier, lové dans son magnifique amphithéâtre naturel. Si l'ensemble formé par la Risle maritime et le marais est assurément un des nombreux joyaux de la Normandie, ce territoire reste somme toute assez méconnu. La qualité de ses paysages et de ses milieux naturels, héritée de plusieurs siècles de mise en valeur par ses habitants, méritait une telle reconnaissance institutionnelle. Les efforts consentis ces dernières décennies par les collectivités locales, le Parc et les habitants du secteur pour en préserver et en valoriser les richesses se voient également récompensés.



Dans le même temps, l'obtention du label offre également la possibilité de lancer une dynamique partenariale de promotion du site, basée sur une gestion durable et concertée afin d'en conserver l'attrait et la cohérence paysagère et écologique. La Région Normandie s'est ainsi engagée dans le cadre du contrat de pays Risle-Estuaire à financer, à hauteur de 82 000 €, la Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine pour l'élaboration d'une stratégie de communication et de promotion du territoire, ainsi que la réalisation d'un schéma de signalisation.

### Il s'agit du troisième site Ramsar en Normandie, après la baie du Mont-Saint-Michel et les marais du Cotentin et du Bessin (baie des Veys). Qu'est-ce que traduit cette reconnaissance écologique et qu'est-ce que cela peut insuffler dans le cadre de la stratégie régionale de la biodiversité ?

Cette labellisation vient renforcer le réseau des sites et territoires normands d'exception, reconnus pour leurs qualités naturelles, paysagères, historiques ou patrimoniales (Parcs et Réserves, Sites classés et Grands Sites, Patrimoine mondiale de l'UNESCO). Indéniablement, la promotion de ces sites emblématiques permet de renforcer l'image et l'attractivité de la Normandie. Il est d'ailleurs symbolique que ce site situé au pied du pont de Normandie soit consacré au moment où la Région est réunifiée. Les processus de concertation entre acteurs et la recherche permanente de conciliation entre les différents usages et activités sur ces sites doivent servir de référence pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale de la biodiversité, désormais de la responsabilité de la Région.

### Les marais et les zones humides jouent des rôles de tampon essentiels d'expansion de crues, ce qui permet de limiter les inondations. Est-ce que pour vous, les événements récents nous amènent à l'avenir à repenser notre politique d'aménagement du territoire ?

L'anticipation, par la prise en compte de ces phénomènes dans l'ensemble des politiques publiques et projets d'aménagements, est bien entendu préférable à la stricte gestion de crise lorsque nous sommes confrontés à des événements extrêmes. Cela implique une solide connaissance de ces phénomènes et de leurs impacts sur notre environnement, de façon à réduire la vulnérabilité des biens, des personnes et des activités, en faisant appel autant que possible aux potentiels des zones naturelles. Sur ce point, les travaux du Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval, dont la Région assure le pilotage et en est le principal contributeur, offrent un éclairage précieux à l'ensemble des aménageurs de l'estuaire.

Il est intéressant de rappeler que le site du marais Vernier et de la Risle maritime fait face au complexe industrialoportuaire de la région havraise. La coexistence autour de l'estuaire de Seine d'activités économiques de premier plan et de sites naturels d'exception doit rester notre boussole.



## LE PARC EN ACTION

### Éducation à l'environnement

# Le regard artistique des enfants

Depuis 2010, le Parc a signé deux contrats consécutifs d'éducation artistique et culturelle avec les ministères de la Culture et de la Communication et de l'Éducation nationale. Ces projets fédérateurs sont appelés « Point de vue sur ton Parc », car les enfants sont interpellés, d'une manière ou d'une autre, à livrer leur regard sur leur patrimoine environnant ou leur territoire. Cela passe par différentes techniques et différents intervenants, qu'ils soient par exemple photographe, illustratrice ou documentariste.

Les opérations « Point de vue sur ton Parc » ont permis d'offrir à environ 2 000 élèves des écoles du Parc, un parcours couplant découverte du territoire et approche artistique. De nombreux intervenants ont été mobilisés : chorégraphes, cirassiens, photographes, architectes, paysagistes, plasticiens ou conteurs pour donner à voir et à comprendre de façon sensible les patrimoines naturels et culturels qui font la richesse de notre environnement proche. Chaque élève a ainsi bénéficié en moyenne de six séances de travail et de moments d'échange et partage pour consolider les apprentissages et apprendre du regard des autres. Les restitutions du travail accompli avec les élèves ont été des moments fédérateurs marquants. Notamment quand plus de 300 enfants se sont réunis à la Maison du Parc pour danser ou lorsqu'ils ont rempli des salles de spectacles, comme l'Éclat à Pont-Audemer ou le cinéma Le Paris à Caudebec-en-Caux, afin de présenter leurs travaux.

Le coût de revient de l'opération est de 50 euros par élève, une somme entièrement prise en charge par le Parc et ses partenaires, au bénéfice des écoles et des communes.

### Un travail autour de la vidéo avec une documentariste

Durant l'année scolaire qui vient de s'écouler, 10 classes ont travaillé avec une documentariste, Elsa Bloch, sur un projet intitulé « Couleurs et portraits de patrimoine ». L'objectif était de réaliser des courts-métrages à la découverte de leur territoire. Les

communes de Saint-Pierre-du-Val, Routot, Étreville, Petiville, Norville, Le Trait, la Bouille et Canteleu étaient concernées par ce projet. Les classes impliquées ont présenté à la fin du mois de juin leurs projections respectives au cinéma Le Paris de Caudebec-en-Caux (Rives-en-Seine) et au lycée Prévert de Pont-Audemer. Les films réalisés sont également visibles sur le site Internet du Parc, dans la rubrique « Parc en action » > éducation. Ces six années de projets fédérateurs ont permis la mise en place d'une véritable dynamique dans les écoles du territoire. Aujourd'hui, certains enseignants continuent à travailler avec des intervenants découverts grâce au dispositif Cleac. Les liens entre les écoles et le Parc se sont consolidés grâce à ces projets ambitieux, qui mobilisent les élèves sur une bonne partie de l'année scolaire.



## Le monde du travail

# Un passé industriel qui a bâti le présent



En début d'année, le Parc a lancé « Le monde du travail », un projet scientifique et culturel au service du territoire. Fort d'une collection ethnographique de plus de 10 000 objets répertoriés et classés Musée de France, le Parc s'est donné comme objectif d'en faire un levier pour mieux appréhender ce qui a façonné notre territoire. Transformant en profondeur la vallée de la basse Seine, le Parc a choisi de faire du développement industriel un axe fort. Ce projet fera l'objet d'études, décliné sur plusieurs années.

Le travail va d'abord concerner un axe fort entre Caudebec-en-Caux (Rives-en-Seine) et Duclair, territoire qui concentre de nombreuses industries et qui a accueilli un habitat ouvrier caractéristique de cette histoire. Pour réaliser ce travail, le Parc a confié un travail de recherche à Marine Simon, doctorante en histoire à l'Université de Rouen, sous la direction d'Olivier Feiertag. Elle étudie actuellement tous les documents pouvant retracer l'histoire des entreprises installées dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur le secteur entre Caudebec-en-Caux et Duclair. Il s'agira de déterminer comment cette histoire a façonné le territoire dans ses aspects urbains, architecturaux, sociaux, culturels et environnementaux.

### Une réflexion sur le cadre de vie

Une première action de sensibilisation a été menée au Trait entre le 22 mars et le 18 juin. Pendant six semaines, Léo Pouliquen, paysagiste, et Alice Leloup, architecte, se sont installés dans la commune où ils ont rencontré les habitants et les associations. Ils ont arpenté la ville pour mieux l'appréhender et comprendre comment l'architecture est perçue et vécue au quotidien. L'objectif de cette résidence d'architecture, organisée par la Maison de l'architecture de Normandie – Le Forum et financée par la Drac de Normandie, était de donner les moyens à tous de s'approprier une architecture témoignant d'une histoire

riche et signifiante, porteuse d'inventivité et de vivre ensemble. Une restitution technique a eu lieu le 17 juin avec tous les partenaires susceptibles de participer à préserver et réinventer la ville et une promenade de découverte a été proposée aux habitants le 18 juin. Une trentaine de participants ont ainsi sillonné la ville sous le regard d'Alice et Léo et l'intervention d'habitants, ponctuant le parcours.

### Appel au don et collectage de la mémoire

Dans le cadre de cette étude, le Parc est à la recherche d'objets ou de documents pouvant aider à mieux comprendre l'histoire de cette industrialisation, et sollicite ainsi les habitants. Les éléments proposés en donation seront étudiés par l'équipe du Parc et présentés en commission d'acquisition pour ceux qui présentent un intérêt patrimonial. Si vous possédez des documents ou des objets relatifs à l'histoire industrielle du secteur étudié, n'hésitez pas à contacter :

Gaëlle Le Floch'h au 02 35 37 23 16

[gaelle.lefloch@pnr-seine-normande.com](mailto:gaelle.lefloch@pnr-seine-normande.com)

Dans le même esprit, afin de mieux comprendre ce qu'était la vie au cœur de ces entreprises, le Parc lance également une collecte de mémoire orale qui prend la forme d'entretiens individuels ou collectifs. Si vous (ou un de vos proches) avez travaillé pour l'usine aéronautique de Caudebec-en-Caux, la clouterie Mustad à Duclair, le chantier naval du Trait, la savonnerie, Christofle, les centrales électriques de Yainville, n'hésitez pas à contacter :

Marine Simon : 02 35 37 23 16

[marine.simon@pnr-seine-normande.com](mailto:marine.simon@pnr-seine-normande.com)

### Pour aller plus loin

Consultez le portail des collections ethnographiques sur le site Internet du Parc : [pnr-seine-normande.com](http://pnr-seine-normande.com)  
Rubrique « À la découverte du monde du travail »



## Zones humides

# Le partage de la **Connaissance**



À la base d'un projet de développement durable se trouve le partage et la mise à disposition de la connaissance. Le Parc est composé d'une équipe pluridisciplinaire, qui agit dans des domaines d'intervention diversifiés et très ciblés. C'est notamment le cas de son service biodiversité, composé d'une équipe d'écologues naturalistes. Avec ses partenaires, le Parc poursuit une politique d'enrichissement de la connaissance du territoire, qu'il restitue régulièrement.

Parmi les ambitions de la charte du Parc, figurent la diffusion et le partage de la connaissance. Cet objectif s'applique particulièrement à la thématique des milieux humides et aquatiques, une des priorités de la charte, notamment du fait de la complexité des enjeux qui y sont liés. En effet, la biodiversité, présente dans ces milieux, est très spécifique et les zones humides dévoilent des enjeux majeurs sur les paysages et l'aménagement du territoire. Afin de relayer ses savoir-faire et ses connaissances, le Parc organise ainsi lui-même des formations à destination de publics très variés : scolaires, professionnels, usagers du territoire, etc., et contribue également aux formations organisées par ses partenaires si nécessaire. Il intervient notamment pour partager son expérience et son expertise sur cette thématique.

BTS gestion et protection de la nature du lycée de Sées, avec une sortie sur les mares de Honguemare et de Barneville-sur-Seine. Dans le cadre du programme régional d'actions sur les mares, le Parc a co organisé avec le conservatoire des espaces naturels de Haute-Normandie, une formation sur les Grenouilles vertes et sur les Odonates. Enfin, depuis quatre ans, le Parc forme un groupe d'étudiants d'AgroParisTech (UFR génétique, élevage et reproduction) sur la réserve naturelle nationale du marais Vernier, dans le cadre d'une séquence d'enseignement « concilier sauvage et domestique sur le territoire ». Cette formation de terrain permet de présenter le contexte du marais Vernier, les tenants et aboutissants de l'utilisation de vaches Highland et de chevaux Camarguais, ainsi que l'évaluation scientifique de cette gestion.

### **Un éventail de savoirs à partager**

Le printemps 2016 a été particulièrement riche en formations liées aux milieux humides. Ainsi, le Parc est intervenu dans une formation organisée par les gîtes de France, afin d'échanger avec les propriétaires possédant une mare ; l'idée étant de leur donner des conseils et des techniques simples pour entretenir au mieux leur mare. Le Parc est également intervenu dans le cadre d'une formation organisée par l'Esitpa, école d'ingénieurs en agriculture de Mont-Saint-Aignan, pour ses étudiants, par le biais d'une sortie sur les marais de la Risle maritime, classés par le Département de l'Eure en espace naturel sensible. Le Parc est souvent sollicité par l'université ou des écoles. Ainsi, il s'est également déplacé pour le lycée agricole de Tourville-sur-Pont-Audemer, à la demande du syndicat de bassin versant de la Risle, et pour les





## COIN DE PARC

### Clos-masures

# Un patrimoine arboré qui demande beaucoup de soins

Le pays de Caux est connu, notamment, pour ses alignements d'arbres et ses clos-masures. Ces habitations typiques sont abritées du vent et du ruissellement par des arbres monumentaux (souvent des hêtres) dressés sur des talus. Suite aux évolutions de la société depuis les années 50, les usages des arbres ont changé et les alignements d'hier sont devenus le patrimoine d'aujourd'hui. Mais le patrimoine, qu'il soit bâti ou paysager demande de l'entretien. Le Parc a mené une étude ethno-paysagère sur le projet et soutient actuellement l'entretien de ce patrimoine arboricole.

Petit rappel d'une histoire qui débute il y a trois ans, lorsque le Parc décide de se pencher finement sur le sort réservé aux clos-masures. Conçus à l'origine pour abriter tous les éléments des habitations, fermes et fermettes : bâtiments d'habitation, d'élevage, mare, verger, etc., ils ont aujourd'hui un tout autre usage. Deux paysagistes, accompagnés par un sociologue, sont alors partis en vélo avec leur tente et leur sac à dos, à la rencontre des habitants des clos-masures. L'idée était de comprendre comment ces lieux étaient occupés aujourd'hui, comment ils étaient entretenus et quel regard portaient aujourd'hui leurs occupants sur leur lieu de vie. Aujourd'hui, les clos ont fortement évolué et de manières différentes. La plupart ne sont plus des fermes ou fermettes mais ont gardé leur structure quasi intacte et sont occupés par des propriétaires charmés par leur cachet indéniabla, d'autres ont été divisés en plusieurs parties. Après des heures d'entretien et des journées de travail, des pistes ont été mises en évidence pour faire perdurer « l'esprit clos-masure » via la préservation des arbres. Ils représentent en effet une composante essentielle du clos et sont visibles par tous. Dans tous les cas, la problématique de la gestion de tels mastodontes n'est pas simple, surtout pour les particuliers. Certains vieillissent, sont malades, d'autres peuvent poser des problèmes de sécurité, comment faire la part des choses et comment agir ? Les propriétaires sont souvent démunis.

### Des fonds de la Région Normandie

Dans le cadre de l'appel à projet biodiversité porté par le Conseil régional, le projet du Parc de valorisation de la trame verte du pays de Caux a été retenu afin d'aider

les habitants à gérer ce patrimoine. Ce financement accorde aux propriétaires 50 % du montant des travaux d'entretien et de restauration des alignements des clos-masures. Le Conseil régional finance et le Parc organise les chantiers de A à Z. Dans un premier temps, le Parc vient accompagné d'un expert forestier, qui estime la nature des travaux. Dans certains cas, il explique aux propriétaires comment procéder à la taille, car l'intervention d'une entreprise n'est pas toujours nécessaire. C'est le cas de la taille de formation, qui commence trois à cinq ans après la plantation. C'est à ce moment qu'on détermine le port et la silhouette de l'arbre afin de limiter les malformations (port à deux têtes, etc.). Lorsque les travaux sont importants, le forestier conseille l'intervention d'une entreprise. Le Parc prend alors le relais, via les fonds régionaux pour soulager les propriétaires. Une fois les arbres taillés ou abattus, le bois resté au sol est à la disposition du propriétaire, qui pourra en user comme bon lui semble.

Enfin, l'aide du Parc et de la Région est également recevable pour la plantation, dans le cadre de la restauration d'alignements.

Les propriétaires sont ainsi accompagnés dans la gestion de leur alignement. En retour, ces informations permettent au Parc de mieux cerner l'état des arbres sur son territoire, la valeur accordée à ce patrimoine vivant, les besoins des personnes et les conseils à apporter. Des animations autour de la taille des arbres seront organisées afin d'apporter des conseils aux personnes qui le souhaitent.

### Renseignements :

Aurélien Dufils, paysagiste du Parc  
Tél. 02 35 37 23 16



## MuséoSeine

# Une ouverture sur le fleuve et son histoire

Trois années ont été nécessaires pour sortir de terre MuséoSeine. De l'ancien musée de la Marine de Seine, il ne reste plus rien, seule la gribane, ce bateau à fond plat typique de la navigation en Seine, a été déplacée pour figurer en bord de fleuve. Ce nouvel équipement valorise le patrimoine extrêmement riche de la basse Seine, retrace l'histoire de ses Hommes et de ses paysages depuis l'Antiquité.

« MuséoSeine, le musée de la Seine Normande » est le nom complet de ce nouveau musée qui a ouvert ses portes le 30 avril dernier, en bord de Seine, dans le parc de la mairie de Caudebec-en-Caux (Rives-en-Seine). On le doit à la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine. À travers une conception originale, des ambiances interactives et l'utilisation des nouvelles technologies, le musée aborde des thématiques phares d'hier et d'aujourd'hui : le phénomène naturel du mascaret, les loisirs en Seine, la pêche, l'aménagement du fleuve ou encore le franchissement longtemps aventureux de ce ruban d'eau. Des films d'époque, des archives photographiques, des témoignages, des reconstitutions et des objets de collection : bateaux de Seine, ex-voto, instruments de navigation, objets gallo-romains... ponctuent le parcours en forme de méandre pour une plongée au cœur du fleuve ! MuséoSeine est le seul musée de France qui traite d'un ensemble de problématiques sur une seule et même zone géographique, la partie estuarienne et maritime du fleuve, en explorant cette dernière dans son intégralité : volet historique, mémoire orale, vie quotidienne d'hier, faune et flore, création des paysages, etc.

### **Le Parc, partenaire privilégié de MuséoSeine**

Le musée de la Marine de Seine appartenait au réseau des écomusées, fondé sur la collection du Parc, labellisée Musée de France. Le Parc a déposé 33 objets et a participé à la restauration des plus emblématiques. Dans le cadre du nouveau projet muséographique, MuséoSeine a mis en valeur un

certain nombre d'objets, qui figurent en bonne place. Il s'agit de matériel de pêche, d'éléments liés aux loisirs en Seine, ainsi que des pièces maîtresses comme les bateaux. Le premier d'entre eux est le plus imposant de MuséoSeine, la gribane Le Joble. Elle trône fièrement en extérieur et les visiteurs ont la possibilité d'embarquer à son bord pour admirer le pont de Brotonne, l'activité du fleuve et la boucle de Seine qui s'offre à eux. Il s'agit de la dernière gribane de Seine, un bateau de transport de pondérables (graviers, sables, bois), très robuste. Ce type de bateau à fond plat était idéal pour la navigation avant l'endiguement. Le Joble date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il a vogué à la voile jusque dans les années 1920, avant d'être motorisé. Le Parc en a fait l'acquisition en 1981. Autre bateau emblématique de MuséoSeine, le Maguy. Ce canot automobile en acajou est un bateau de loisirs luxueux. Avec ses fauteuils en osier, il était dédié dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle aux loisirs sur le fleuve.

### **Pratique**

**MuséoSeine est accessible aux publics en situation de handicap. Des visites guidées adaptées sont proposées sur simple demande.**

**Le musée est ouvert de février à juin et de septembre à novembre, de 13h à 18h30, et en juillet août de 10h à 18h30. Fermé le lundi.**

**Entrée : 5 €, tarif réduit 3,50 €.**

**Visite guidée : 6 €, tarif réduit 4,50 €.**

**Renseignements au 02 35 95 90 13  
ou [www.museoseine.fr](http://www.museoseine.fr)**

## Leader

# Des fonds pour soutenir l'économie de proximité



Leader est un programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement. Le Parc, le Pays du Roumois et le Pays Risle Estuaire se sont associés afin de porter conjointement un programme LEADER intitulé « Seine Normandie ». Ce programme a été retenu en décembre 2015 par le Conseil régional. Des projets, qu'il soient portés par des collectivités, des associations ou des privés, pourront ainsi être soutenus financièrement.

De 2016 à 2020, le territoire Seine Normandie bénéficie d'une enveloppe de 3,15 millions d'euros de fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Cette somme permet de soutenir financièrement des projets innovants portés par des acteurs publics (communes, communautés de communes) ou privés (associations, coopératives, entreprises, exploitants agricoles) visant à développer l'économie de proximité et les services à la population. Pour valider l'attribution de ces subventions, un comité de programmation a été créé afin de délibérer sur chacun des projets présentés. Celui-ci se compose d'acteurs locaux publics et privés. Les projets devront relever des six axes prioritaires répondant à des objectifs. En voici quelques exemples concrets.

### **Qualifier et promouvoir les produits et les savoir-faire du territoire**

Des études en vue d'une labellisation bio ou des équipements permettant la démonstration ou la promotion collective des savoir-faire locaux pourront être co-financés.

### **Valoriser et optimiser les ressources locales**

Cette aide peut être apportée dans le cadre d'aménagement d'équipements pour de la vente directe, d'atelier de transformation des produits locaux, d'une chaufferie bois, d'appareil de recyclage des déchets ou de réemploi.

### **Créer un terreau favorable à l'innovation**

Par accompagnement à la création d'activité et à la transmission d'entreprise, la revitalisation de centres-bourgs...

### **Structurer une offre touristique attractive et durable**

Création de circuits de découverte de patrimoine, les investissements liés à la qualification d'un hébergement touristique seront soutenus.

### **Adapter l'offre de services pour répondre aux besoins actuels et futurs**

Les aménagements de conciergerie de village, de crèche itinérante, la livraison de repas à domicile, des équipements culturels ambulants, des bars associatifs, etc.

### **Favoriser la mobilité et l'inclusion sociale et professionnelle**

Leader permettra d'accompagner la création de services de proximité, comme un service de transport à la demande, un garage social, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive et bien d'autres projets peuvent être financés. Le programme Leader peut intervenir dans de très nombreux projets, qui touchent à ces domaines d'intervention.

**Si vous avez un projet ou simplement une idée, prenez contact avec les animateurs Leader, ils vous indiqueront si votre projet est éligible et pourront vous appuyer pour le montage du projet et le plan de financement.**

#### **Renseignements :**

**Christelle Thuillier et Adrien Veniant**

Tél. 02 35 37 23 16

[christelle.thuillier@pnr-seine-normande.com](mailto:christelle.thuillier@pnr-seine-normande.com)

[adrien.veniant@pnr-seine-normande.com](mailto:adrien.veniant@pnr-seine-normande.com)



## PORTRAIT D'ASSOCIATION

# Les musées du Roumois unissent leurs forces



Alain Joubert et Hugues Verhaeghe devant la chaumière aux orties, à La Haye-de-Routot

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Roumois, Terres Vivantes en Normandie est une nouvelle association, qui résulte du regroupement des anciennes associations de la maison du lin à Routot, du moulin de pierre à Hauville et du site de La Haye-de-Routot (la chaumière aux orties, le four à pain, le musée du sabotier et le jardin des herbes sauvages). En concertation avec ses partenaires, l'offre culturelle a été redéfinie dans le but de mieux valoriser le patrimoine bâti et les savoir-faire.

Historiquement, le Parc est à l'origine de la création de ces différentes structures, qui faisaient partie de l'ancien écomusée de la basse-Seine. Avec le temps, chaque association a pris de plus en plus d'autonomie. Dans un souci de cohérence, à la demande des financeurs, les différentes structures se sont regroupées pour former Roumois, Terres Vivantes en Normandie. « Il était impératif de faire apparaître le nom Roumois pour marquer l'appartenance. L'utilisation de Terres Vivantes permet l'identification de savoir d'autrefois enracinés dans les terres locales, mais aussi la découverte de métiers et de nouveaux savoir-faire qui font vivre les personnes de notre région aujourd'hui. Quant à Normandie, c'est pour le rayonnement touristique » explique le président de l'association, Hugues Verhaeghe.

L'association est présente sur trois communes, Hauville, Routot et La Haye-de-Routot, et accueille près de 30 000 visiteurs par an, ce qui en fait le premier site touristique du Roumois et le 9<sup>e</sup> de l'Eure. Six personnes sont salariées dans les différents équipements, la plupart du temps à temps partiel, ainsi qu'une armée de bénévoles, qui aident au quotidien et pour les grands événements. « On était un peu obligé financièrement de se réunir, les financeurs nous le demandaient. Dans ces cas-là, 1 + 1 + 1 n'est pas égal à 3 mais bien plus. Il y avait aussi un besoin

urgent de remettre à flot la trésorerie. Aujourd'hui, les choses rentrent dans l'ordre. Nous avons trois sources principales de financement : les entrées, les boutiques et les fêtes et festivals » ajoute le président. L'association réfléchit à repenser l'offre des boutiques afin de les redynamiser. « On ne pourra pas tout changer mais petit à petit, on veut redéfinir notre offre et étendre notre communication pour se faire connaître sur des sites comme Caudebec-en-Caux, qui accueille un nombre croissant de croisiéristes, et sur le marais Vernier, qui bénéficie de la labellisation Ramsar » ajoute Alain Joubert, vice-président.

### Des partenariats en bonne et due forme

À la demande du Parc, l'association a défini des objectifs et des moyens, par la voie d'une convention, dans le but de valoriser le patrimoine bâti et les savoir-faire. Le soutien du Parc est financier (subvention), mais aussi scientifique et technique, par le prêt de quelques centaines d'objets de sa collection labellisée Musée de France, ainsi que la mise à disposition des locaux. La chaumière aux orties et la chaumière du meunier appartiennent au Parc, ainsi que le moulin, via un bail emphytéotique. La Communauté de communes du Roumois Nord est l'autre partenaire principal, via l'attribution de subventions et la communication autour des activités proposées.



La maison du lin à Routot



Le moulin de pierre de Hauville



Le four à pain à La Haye-de-Routot



## PORTRAIT D'HABITANT

# Arboriculteur de père en fils... et ça continue !

Claire et Pascal Crevel sont installés en bord de Seine à Mesnil-sous-Jumièges, sur la route menant à Duclair à proximité du bac qui transporte les voitures à Yville-sur-Seine. Ce petit coin de la route des fruits est un lieu idéal pour cultiver ses vergers en toute quiétude. Le micro-climat lié à la vallée de Seine est en effet particulièrement propice à cet endroit.

« Mes grands-parents étaient installés ici-même, ils tenaient une ferme arboricole mais ils élevaient également un peu de bétail. Ils habitaient dans le bâtiment d'à côté. En 1976, mon père a repris l'exploitation, en axant uniquement sur les arbres fruitiers. Puis, avec mon épouse, nous avons créé un GAEC en 1994 en s'associant avec mes parents, avant d'être en nom propre en 2000. Et depuis juin 2014, mon fils Clément s'est installé également et nous lui mettons à disposition quelques hectares » explique Pascal Crevel. La transmission se fait donc sans surprise dans la famille Crevel. Lorsque son père a repris l'exploitation dans les années 70, il restait encore quelques pommiers et cerisiers hautes tiges, mais avec la disparition du bétail, il s'est vite tourné vers des basses tiges, beaucoup plus pratiques pour la récolte des fruits et permettant de planter plus densément à l'hectare.

L'exploitation de Claire et Pascal Crevel compte jusque sept hectares de vergers : des petits fruits rouges (fraises, cerises, groseilles, cassis et framboises), des prunes, des pommes et des poires. « Le gros de notre production, ce sont les pommes, mais le climat propice de la vallée de Seine nous permet de cultiver facilement les fruits rouges. Grâce à cela, la récolte des fruits s'étend de juin à octobre et nous vendons jusqu'à avril les pommes, car c'est un fruit qui se garde bien ». En effet, enclavés dans leur boucle, les arboriculteurs bénéficient d'une température plus douce (plus deux ou trois degrés par rapport au plateau) et de moins de vent. Les fruits de la vallée de Seine ont ainsi environ une quinzaine de jours d'avance en moyenne par rapport au pays de Caux ou au pays du Roumois.

### Vente directe en boutique et à la barrière

La saison ne s'annonce pas excellente à première vue, l'hiver a certes été doux mais le printemps a

été plutôt frais et surtout très humide et avec peu d'ensoleillement.

Pascal Crevel vend ses fruits en moyenne surface, en jardinerie, chez les primeurs (notamment à Saint-Martin-de-Boscherville) mais aussi auprès de magasins de producteurs. Clément, leur fils, vend quant à lui ses fruits sur Internet via le réseau La ruche qui dit oui.

La ferme propose également depuis peu du jus de pommes, mis en vente dans leur boutique qui accueille les promeneurs et les touristes. « Malheureusement, nous avons ici trop peu de touristes étrangers, ils sont vite emmenés vers les grands spots touristiques de la région. Mais nous en avons certains quand même, surtout des promeneurs, des gens de la région parisienne et des environs de Rouen. Lorsqu'il fait beau et que nous avons beaucoup de fruits, en pleine saison, nous vendons en bord de route. Nous bénéficions de la notoriété de la route des fruits, c'est un avantage pour nous. Nous figurons dans la communication dédiée, ça aide » ajoute-t-il. L'exploitation est ainsi sensible à la valorisation des produits locaux, tout comme elle l'est dans la culture de ses fruits dans le plus grand respect de l'environnement. L'exploitation pratique une culture raisonnée, c'est à dire que l'utilisation de produits phytosanitaires est réduite au maximum. « Nous avons des ruches pour la pollinisation, on pratique également la confusion sexuelle pour les carpocapses, on lutte contre les acariens avec un acarien prédateur et bien sûr, aucun traitement après récolte ».

### Renseignements :

Claire et Pascal CREVEL  
255, route du Halage - 76480 Le Mesnil-sous-Jumièges  
Tél. : 02 35 37 23 58

## DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

### Une cure de jouvence pour de vieux ouvrages

Le centre de ressources documentaires du Parc possède quelques ouvrages très anciens, souvent des livres datés du XIX<sup>e</sup> siècle, qui demande donc un soin très particulier. Il s'agit d'un fonds patrimonial très intéressant sur l'histoire de la région, des guides de voyages de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des ouvrages naturalistes ou encore des livres sur les vieux métiers. C'est une collection très atypique, qui correspond aux thématiques du Parc dans le cadre de son travail de mémoire du territoire. Une campagne de restauration est donc actuellement en cours, grâce à des financements de la Direction régionale des affaires culturelles, sur une quarantaine d'ouvrages. L'objectif est de rendre ces livres à nouveau consultables. Sur place, bien évidemment, ces livres ne pourront pas sortir du centre de documentation.



### Nouvellement en consultation

#### « Agir pour les mares communales en Seine-Maritime »

Par le conseil d'architecture, d'urbanisme et  
d'environnement de la Seine-Maritime.

Ce document propose une approche pédagogique et technique à destination des élus, afin de mener à bien leurs projets dans l'intérêt général. Cette publication est le fruit d'un travail collaboratif avec l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie et le Parc, à l'initiative de l'Agence de l'eau Seine Normandie, partenaire et co-financier. Le livret aborde l'histoire, la typologie et les fonctions actuelles des mares, qui justifie la nécessaire action des élus. Il propose aux élus des outils méthodologiques pour leur réhabilitation et des conseils techniques pour leur bon fonctionnement écologique. Le Parc est intervenu dans la dernière partie de l'ouvrage, sur le volet intervention, conseils et expertises des mares.

#### « L'épopée des hydravions Latham »

Par Philippe Busch, aux éditions de l'officine.

L'histoire régionale de l'industrie aéronautique de Caudebec-en-Caux vient de fêter ses 100 ans en juin 2016. Le livre offre une présentation de la famille Latham et leurs relations personnelles et familiales, et revient sur l'épisode tragique de la disparition du Latham 47, avec à son bord le Commandant Guilbaud et l'explorateur norvégien Roald Amundsen. On y retrouve des extraits de coupures de presse de l'époque et une description de certains hydravions.

#### « La famille buissonnière »

De Marie Gervais, aux éditions Delachaux et Niestlé.

Du jardin à la forêt, en passant par les bords de mer, découvrez une multitude d'activités nature à pratiquer en famille ou seul, avec des enfants ou des adultes. Une approche simple et ludique de la nature.



#### « Les affolantes du bord de Seine »

De Marie-Françoise Laborde, aux éditions du Puits Fleuri.

Petits châteaux néo-Louis XIII, vastes manoirs anglo-normands, chalets exotiques ou industriels correspondant aux canons de l'architecture en vogue à l'époque, font partager la douceur de vivre de la Belle Époque. Souvenirs, anecdotes et évocations de la vie artistique et littéraire des bords de Seine entre 1850 et 1920 des nombreux artistes et écrivains (Mallarmé, Renoir, Valéry, Ravel, etc.), séduits par le charme des villages où surgissent les Affolantes...

## COLLECTIONS

# Restauration et acquisition

Mise en valeur d'objets issus de la collection ethnologique du Parc, classée Musée de France.

### Album de photographies de la Société de La Mailleraye

Cet album photographique, avec une couverture en cuir, contient 39 vues de la Société de La Mailleraye. Créée en 1915, cette usine se spécialise dans le raffinage d'huiles pour l'industrie. Elle ferme ses portes à la fin des années 1970. Le mauvais état de conservation de la couverture empêchait la manipulation de l'album et sa consultation. En 2016, le Parc a fait appel à Coralie Barbe, restauratrice basée à Paris.

### Brevet d'invention des Établissements Coutant

Dans le cadre du projet « Le Monde du travail », le Parc a fait l'acquisition d'un brevet d'invention. Ce document, déposé au nom des établissements R. Coutant (hydravions RMC), concerne la fabrication d'un appareil de visée pour le lancement des bombes d'un aéroplane. Les établissements Coutant voient le jour en 1916 à Caudebec-en-Caux, changent plusieurs fois de nom avant de devenir l'actuelle Révima, une entreprise spécialisée, entre autres, dans la maintenance des trains d'atterrissage.



## RECETTE

# L'Office

## Une table avec vue sur Seine à Duclair

Les anciens locaux de l'office de tourisme ne sont pas restés vacants très longtemps. La municipalité, qui souhaitait dynamiser les quais de Seine, avait lancé une annonce afin de louer ces lieux à un restaurateur. C'est le dossier de deux couples associés qui a été retenu, François Poret et Blandine Lucas, Sylvie et Emmanuel Mouton. Après de gros travaux de transformation, le restaurant, baptisé « L'Office », a ouvert ses portes le 30 mai dernier. L'établissement propose environ 45 couverts dans la salle et sur la terrasse couverte, et davantage en occupant l'extérieur les beaux jours. C'est un espace épuré, moderne, avec un mobilier sobre. Aux fourneaux, on retrouve François Poret. Le chef n'en est pas à sa première affaire, après avoir été sous-chef dans un restaurant une étoile à Rouen durant une dizaine d'années. « *Ma cuisine est moderne et traditionnelle à la fois, simple avec des produits frais et surtout locaux. La très grande majorité vient des producteurs et commerçants des alentours. Le midi, nous affichons une formule simple, rapide, avec des salades, des plats de type brasserie. Mais il y a aussi des menus et des plats plus perfectionnés pour les personnes souhaitant prendre plus de temps pour déjeuner ou dîner* » explique le chef.

L'Office est ouvert tous les jours sauf le mercredi et le dimanche soir.

### Renseignements :

L'Office, 10, avenue du Président Coty - 76480 Duclair  
Tél. 02 32 93 51 19



### Pavé de Cabillaud braisé à l'andouille de Vire

**Ingrédients** (pour deux personnes) :

- 400 g de Cabillaud avec peau
- 60 g d'andouille de Vire
- 1 échalote
- 2 cuillère à soupe de vinaigre de cidre
- 10 cl de crème
- 50 g de beurre
- sel, poivre



Faire fondre 15 g de beurre dans une poêle antiadhésive. Déposer le cabillaud côté peau et le saisir à feu doux, 3 minutes de chaque côté. Saler, poivrer. En fin de cuisson, réserver le poisson dans un four préchauffé à 60 – 70° (maintien au chaud).

Faire fondre 10 g de beurre dans la poêle. Ajouter une demi-échalote ciselée, la faire suer. Ajouter l'andouille de Vire préalablement coupée en dés d'un cm environ. Cuire 15 secondes et déglacer avec le vinaigre de cidre. Incorporer la crème. Ajouter sel, poivre, et faire monter la sauce avec 25 g de beurre.

Dresser avec une purée de pommes de terre ou l'accompagnement de votre choix.

DIMANCHE 11  
SEPTEMBRE

2016

# Journée de la Randonnée

TRIQUERVILLE  
(PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE)

pnr-seine-normande.com



pnr-seine-normande.com  facebook.com/pnrseinenormande

## Coordonnées

Maison du Parc naturel régional  
des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16

Fax 02 35 37 39 70

contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre

Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod

Directrice du Parc : Laurence Dervaux

Rédactrice en chef : Sophie Rousselet

Rédaction : Guillaume Aubin

Photos : Couverture : G. Aubin - P. 4/5 : R. Siccard, M. Cosquer, G. Aubin, J. Desbordes, M. Allard, S. Rousselet - P. 6 : G. Aubin, F. Steiner - P. 7 : G. Aubin - P. 8 : N. Streib - P. 9 : C. Lefebvre  
P. 10/11/12/13 : T. Houyel, S. Rousselet, G. Aubin, C. Lefebvre - P. 14 : MH. Labat, M. Landron  
P. 15 : coll. PnrBSN, S. Rousselet - P. 16 : F. Steiner, O. Swift - P. 17 : M. Bozonnet - P. 18 : G. Aubin  
P. 20 : G. Aubin - A. Bertereau, T. Houyel - P. 21 : G. Aubin - P. 23 : G. Aubin, F. Poret - P. 24 : G. Aubin.  
Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales

Juin 2016

